

Pour l'éducation et la santé de toutes et tous : il y a urgence !

Communiqué des personnels du lycée Honoré de Balzac (Mitry-Mory, 77) réunis le vendredi 7 janvier 2022, syndiqués et non syndiqués, avec le soutien de la section syndicale SNES-FSU

Le 3 janvier, notre lycée a connu, comme tous les établissements scolaires, une énième rentrée marquée par l'impréparation, avec de nouvelles règles sanitaires annoncées la veille de la reprise des cours, et pour certaines modifiées au cours de la semaine dans une grande confusion. Cette improvisation découle en grande partie de l'attitude du ministre, qui s'efforce depuis deux ans de minimiser la gravité de l'épidémie en milieu scolaire – au mépris de la santé des personnels, des élèves et de leurs familles – et de faire croire que le système scolaire fonctionne normalement, alors qu'il ne s'en est jamais donné les moyens.

Après une semaine de cours à Balzac, le bilan est alarmant. Près d'une centaine d'élèves ont été ou sont absents en raison de leur contamination par le Covid-19, ainsi que six membres du personnel. Environ 150 élèves et personnels sont absents car « cas-contacts ». Aucun remplacement n'est assuré, que ce soit pour les enseignants, pour l'équipe de restauration qui travaille avec deux personnes en moins, ou pour celle de la Vie scolaire privée de quatre personnes.

Ces absences dégradent les conditions d'enseignement et provoquent des inégalités entre les classes et entre les élèves, concernant leurs apprentissages, leur évaluation et la préparation des examens – à quelques semaines à peine des épreuves de spécialité du Baccalauréat.

Elles mettent aussi en évidence un niveau de circulation du virus sans précédent sur notre territoire, et en particulier parmi les plus jeunes, exposant l'ensemble de la communauté éducative.

Face à cette situation, le nouveau protocole n'apporte aucune protection supplémentaire aux personnels et aux élèves. Il la réduit même, en relâchant les règles d'isolement jusqu'alors en vigueur. Dans le même temps, il conduit à une multiplication des tests, parfois en dépit du bon sens : certaines personnes doivent ainsi réaliser un test PCR au lendemain d'un contact à risque (bien avant qu'une éventuelle incubation soit terminée) puis effectuer deux jours plus tard un autotest, beaucoup moins fiable, au moment où le dépistage serait le plus décisif.

Insuffisant, ce protocole est de surcroît inapplicable. Face à un nombre inédit de contaminations et de cas-contacts, les personnels administratifs et l'équipe de vie scolaire font face à une charge de travail insurmontable pour compiler les informations, communiquer avec les familles et avec les autorités de santé, récupérer les attestations sur l'honneur... Le traçage des cas-contacts risque de s'en trouver retardé, et la vérification de la situation des élèves revenant en classe n'est déjà plus possible. S'y ajoute le sous-effectif des personnels en charge du nettoyage des locaux, qui dégrade leurs conditions de travail et nuit à la protection de toutes et tous.

Dans cette situation, nous demandons urgemment

- que soient pleinement appliquées les mesures préconisées pour lutter contre la transmission aéroportée du virus
 - ⇒ fourniture immédiate de masques chirurgicaux et FFP2 aux personnels et aux élèves
 - ⇒ équipement des locaux en détecteurs de CO2 par la Région et l'État
 - ⇒ installation de purificateurs d'air, en particulier dans les espaces difficiles à aérer.
- le remplacement des personnels absents, indispensable pour que l'établissement puisse remplir ses missions dans des conditions matérielles, sanitaires et pédagogiques acceptables,
- le passage au niveau 3 ou 4 du protocole sanitaire, pour tenir compte de la réalité de la situation épidémique, et une modification de ce protocole pour que l'organisation des cours soit la même dans tous les établissements, afin de ne pas reproduire les disparités observées l'an dernier,
- le report au mois de juin des épreuves de Baccalauréat prévues en mars, et un aménagement suffisant des programmes ou des sujets pour toutes les épreuves (spécialités, français, philosophie...).

Pour faire aboutir ces demandes, qui sont pour certaines formulées depuis plus d'un an et demi (preuve que l'anticipation était possible !), une mobilisation d'ampleur est nécessaire, et doit réunir l'ensemble des personnels dans des actions communes au niveau national.